

CHIKUNGUNYA

La responsabilité de l'Etat

En se retirant de sa mission de Lutte Anti-Vectorielle (LAV), autrement dit de son activité de démoustication, dans les DOM-TOM l'Etat porte une très lourde responsabilité dans le développement de l'épidémie, notamment dans l'Ile de La Réunion qui connaît la pire crise sanitaire de son histoire.

Un retrait de l'Etat qui est net au regard du nombre de ses personnels techniques de terrain affectés au service LAV, ceux-ci étant passé de 170 agents en 1985 à 72 en 2002 ...et 40 en 2005.

Depuis fin 2004 la CGT a saisi les autorités ministérielles sur la question de la lutte anti- vectorielle et sur les conséquences de transferts

de missions, dans le cadre de la décentralisation, vers des conseils Généraux ne possédant ni les compétences techniques ni les personnels formés pour mettre en œuvre la démoustication.

Lors de la dernière rencontre avec la CGT (à sa demande de celle ci, afin de renouveler l'urgence d'agir face à la potentielle crise épidémique), l'envoyé du cabinet ministériel n'a rien voulu entendre. C'était le 14 Septembre dernier, et la CGT avait alors souligné que si l'épidémie éclatait nous saurions rappeler alors la responsabilité capitale du gouvernement et de l'administration dans cette crise majeure.

Voilà qui est fait !

Notation :

Vers encore plus d'arbitraire ?

Dans le projet avorté de Renaud Dutreil de propositions « d'avenir » pour la Fonction publique figurait la suppression sous cinq ans de la notation pour ne laisser subsister que l'évaluation. Christian Jacob vient de solliciter le Comité d'enquête sur le coût et le rendement des services publics pour une enquête sur le régime de notation et d'évaluation des fonctionnaires de l'Etat.

La lettre de mission datée du 31.01.2006 demande au Comité de procéder à un bilan de la réforme de la notation. Elle sollicite des propositions d'amélioration du régime de notation et d'évaluation. L'objectif est clairement affiché puisque la lettre de mission précise : « Parmi les pistes possibles, pourrait être envisagée la suppression de la notation, et son remplacement par la seule évaluation, sur laquelle la reconnaissance de la valeur professionnelle serait fondée sans faire appel à un mécanisme de note (...) ».

Enfin, il est conseillé de procéder à des comparaisons également avec les pratiques du secteur privé.

Christian Jacob tente, encore une fois, de ressortir les mêmes recettes pour contourner les règles d'évaluation du mérite des agents inscrites depuis 1946 dans le Statut général des fonctionnaires. L'UGFF-CGT suivra avec la plus grande attention les travaux du Comité...et les suites qui y seront données.

**SCOOP
MINISTERIEL !**

La majorité à 30% !

Le Ministre de la Fonction Publique a une conception bien particulière de la démocratie.

On l'avait déjà constaté à partir de la manière dont il organise les discussions –voir même dont il détermine les syndicats conviés – lors de ses pseudos négociations.

Mais on le voit tout aussi clairement dans ce qu'il considère comme suffisant pour entériner un accord : les 3 organisations qui ont signé son accord ne représentent qu'un tiers des personnels lors des élections aux CAP. Et encore ces chiffres n'incluent ils pas les derniers scrutins qui mettent, de manière générale, en évidence de nets reculs de la CFDT notamment (suite à un autre « bon accord », celui sur les retraites).

Et dire que c'est à partir de là que ce même ministre veut imposer d'autres « avancées » telles que ce qu'il a appelé (voir son communiqué du 25/01/06) de « nouvelles mesures salariales », « à la suite de ces accords », à savoir les 2 fois 0,5% (+ 1pt uniforme)...qui entraînent de nouvelles baisses du pouvoir d'achat de nos salaires.

Ou encore la formidable mesure de « progrès social » que constitue l'emploi à temps incomplet (et le salaire « incomplet » qui va avec) que le ministre veut faire passer au travers de son projet de loi.

Décidément, Monsieur le Ministre, nous n'avons pas les mêmes conceptions. Ni pour ce qui est de la démocratie, ni sur ce qui relève du progrès social !